

Commerce de gros / interentreprises de boissons - Pays-de-la-Loire

Entreprises incluses dans le rapport (2023/1164)

- ALBERT BESOMBES MOC BARIL
- ALLIANCE LOIRE
- ALOHA SEA FOOD
- ARTE DEL VINO
- ATLANTIQUE BOISSONS NANTES
- AU VIN DE FRANCE
- BOISSONS PLUS
- CHARDET VINEYARDS
- DOMAINE DES NOES
- DOMAINE POIRON DABIN
- DOMAINES DES DEUX VALLEES
- GUICHET BOISSONS
- HESIODE
- INNO VINS
- JEAN-PAUL COUAMAIS
- JOSEPH VERDIER
- JP GIRARDEAU
- LA FRENCH S'IL VOUS PLAIT
- LA MAISON DU ROSE
- LCD - UNIP LEMAIRE CONSEIL DEVELOPPEMENT
- LE COMPTOIR DE LA BIERE
- LES CELLIERS FRANCE ASIE
- LES VIGNERONS DU MILON
- MILLESIMES DIFFUSION
- MONDOVINO 53
- PGS - PASCAL GUILLOU SELECTION
- PIERRE BOURRE (ETS)
- PLUMEJEAU (ETS)
- STOKBOX
- VIA DEL SOL

Commerce de gros / interentreprises de boissons - Pays-de-la-Loire

Bon de commande (2023/1164)

Je commande un exemplaire de ce rapport comprenant les fiches des 30 entreprises. Règlement à réception de l'étude et de la facture. Le support clé USB est fourni avec la mise à jour internet activée jusqu'à fin août 2024.

- | | | |
|--|---------------------------|---------------------------|
| <input type="checkbox"/> support papier | 225 € HT | |
| <input type="checkbox"/> support PDF | 225 € HT | adresse e-mail impérative |
| <input type="checkbox"/> support clé USB | 325 € HT | |
| <input type="checkbox"/> papier et clé USB | 550 € 440 € HT | remise de 20% |

Société
A l'attention de
Adresse
CP et ville

Tampon ou signature

A retourner à **La Loupe Financière** par courrier, par mail ou par fax – mail **LLF@LLF.FR** – fax **+33 4 76 99 93 92**

Tout rapport commandé sera livré accompagné d'une facture correspondante (TVA par autoliquidation). Les frais de port sont compris dans les tarifs ci-dessus. Bien que toutes précautions possibles soient prises pour s'assurer de l'exactitude des informations contenues dans ce rapport, il est possible que des erreurs ou omissions soient présentes. Du fait que les données ne peuvent être vérifiées, La Loupe Financière décline toute responsabilité quant à ces erreurs ou omissions. En tous les cas, il ne saurait être réclamé ni obtenu autre chose que le remboursement du coût d'acquisition du présent rapport. [†2]